



**Décision n° CODEP-LYO-2023-069527 du Président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 26 décembre 2023 autorisant la poursuite de l’exploitation de l’entreposage de fûts de di-uranate de potassium (KDU) dans le bâtiment 420 de l’installation nucléaire de base n°93**

Le Président de l’Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l’environnement, notamment ses articles R. 593-55 à R. 593-58 ;

Vu le décret du 8 septembre 1977 modifié autorisant la création par la Société EURODIF-Production d’une usine de séparation des isotopes de l’uranium par diffusion gazeuse sur le site du Tricastin (départements de la Drôme et du Vaucluse) ;

Vu l’arrêté du 7 février 2012 modifié fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base ;

Vu la décision n° 2017-DC-0616 modifiée de l’Autorité de sûreté nucléaire du 30 novembre 2017 relative aux modifications notables des installations nucléaires de base ;

Vu la décision n° CODEP-LYO-2019-025562 du Président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 14 juin 2019 autorisant Orano Cycle à poursuivre l’exploitation jusqu’au 31 décembre 2023 de l’entreposage de fûts de diuranate de potassium (KDU) dans le bâtiment 420 de l’INB n°93, dénommée usine Georges Besse 1 ;

Vu le courrier de l’ASN référencé CODEP-LYO-2023-040406 du 11/07/2023 ;

Vu la demande d’autorisation de modification notable de Orano Chimie-Enrichissement transmise par courrier référencé TRICASTIN-23-026720 du 11 juillet 2023,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Orano Chimie-Enrichissement, ci-après dénommé « l’exploitant », est autorisé à modifier l’installation nucléaire de base n° 93, dans les conditions prévues par sa demande du 11 juillet 2023 susvisée.

## Article 2

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'exploitant et publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 26 décembre 2023

Pour le président de l'Autorité de sûreté nucléaire  
et par délégation,  
le directeur des déchets, des installations de recherche et du cycle,

Signé par

**Cédric MESSIER**